



## **Pixium Vision éligible au PEA-PME**

**Paris, 24 juin 2014 17h45** – Pixium Vision (FR0011950641 - PIX), société qui développe des systèmes de restauration de la vision (SRV) innovants pour permettre aux personnes ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome, confirme être éligible au dispositif du PEA-PME.

Conformément au décret français n° 2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, Pixium Vision respecte les seuils<sup>1</sup> fixés par le législateur pour l'éligibilité des entreprises au PEA-PME. En conséquence, les actions de la société peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.



### **Contacts**

#### **Pixium Vision**

Pierre Kemula, CFO

[contact@pixium-vision.com](mailto:contact@pixium-vision.com)

+33 1 76 21 47 30

#### **Relations Investisseurs / Relations Presse**

##### **Citigate Dewe Rogerson**

Lucie Larguier – Laurence Bault (Paris)

Mark Swallow – David Dible (Londres)

[pixium-vision@citigatedr.co.uk](mailto:pixium-vision@citigatedr.co.uk) / [pixium-vision@citigate.fr](mailto:pixium-vision@citigate.fr)

+33 1 53 32 84 78 / +44 20 7282 2948

#### **Relations Presse Hors investisseurs**

NewcapMedia

Annie-Florence Loyer – Nadège Le Lezec

[afloyer@newcap.fr](mailto:afloyer@newcap.fr) / [nlelezec@newcap.fr](mailto:nlelezec@newcap.fr)

### **A propos de Pixium Vision ([www.pixium-vision.com](http://www.pixium-vision.com))**

Pixium Vision développe des systèmes de restauration de la vision (SRV) innovants pour permettre aux personnes ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome. Les SRV de Pixium Vision sont des systèmes composés de plusieurs éléments de haute technologie associés à une intervention chirurgicale et à une période de rééducation. Ils visent à offrir à terme aux patients une vision aussi proche que possible de la normale.

Le SRV IRIS<sup>®</sup> est actuellement en phase d'essais cliniques dans plusieurs centres en Europe. Les patients supportent bien leur implant à ce jour et des améliorations de la perception visuelle des patients aveugles sont observées. Les résultats de ces études seront utilisés pour déposer une demande de marquage CE. Sous réserve d'obtention du marquage CE, la commercialisation d'IRIS devrait débuter en 2015.

Pixium Vision développe également PRIMA, un implant sous-rétinien, qui est actuellement à un stade préclinique. La société envisage de commencer les essais cliniques de PRIMA en Europe en 2016.



Pixium Vision est coté sur Euronext (Compartiment C) à Paris.

ISIN: FR0011950641 ; Mnemo: PIX

*IRIS<sup>®</sup> est une marque déposée de Pixium-Vision SA*

<sup>1</sup> Les sociétés sont éligibles si d'une part leur effectif est inférieur à 5 000 personnes, et si d'autre part soit leur chiffre d'affaires n'excède pas à 1,5 Md d'euros, soit leur bilan n'excède pas 2 Mds d'euros.

## **Avertissement :**

*Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre au public ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions PIXIUM VISION dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.*

*En particulier, le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions, ou toute autre valeur mobilière, de PIXIUM VISION ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (« U.S. Securities Act de 1933 »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de PIXIUM VISION n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, et PIXIUM VISION n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions ou valeurs mobilières aux Etats-Unis.*